

Adresse de la société populaire de Béthune qui félicite la Convention sur ses immenses travaux et applaudit au décret qui donne la liberté aux hommes de couleur, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Béthune qui félicite la Convention sur ses immenses travaux et applaudit au décret qui donne la liberté aux hommes de couleur, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 141-142;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_28994\\_t1\\_0141\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28994_t1_0141_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

tant il est vrai que la Liberté appartient à tous les pays, à tous les individus.

Voilà, Citoyen président, le récit de la fête que nous avons célébrée; dis à la Convention nationale que nous nous préparons à une nouvelle fête, à celle de la reprise de Valenciennes, où les esclaves des tyrans vont fuir devant l'ardeur républicaine. Dis lui que nous l'engageons à rester à son poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit exterminé, ou qu'à genoux ils nous demandent grâces. Dis lui qu'elle a toute notre confiance et que du haut de la Montagne, sortira toujours des décrets populaires. Dis lui enfin qu'après ses glorieux travaux, elle jouira de la plus belle récompense de toutes, de celle de la récompense et de l'admiration du peuple. S. et F.»

CHERTEMPS (*présid.*), DELAIGRE (*secrét. greffier*).

### 30

**La commune de Chaumont, département de la Haute-Marne, félicite la Convention nationale de son active surveillance pour démêler les intrigues, déjouer les conspirations, sauver la représentation nationale et la liberté; elle demande la libre disposition des églises pour en faire des établissements publics.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'aliénation et des domaines (1).**

[*Chaumont, s. d.*] (2).

« Le maire et officiers municipaux de la commune de Chaumont, département de la Haute-Marne, les citoyens de la même commune, réunis au conseil général dans le temple de la Raison, écrivent à la Convention pour la féliciter d'avoir encore une fois sauvé la Patrie. Citoyens législateurs, disent-ils, votre active surveillance, votre œil inquiet, ont démêlé l'intrigue et la conspiration ourdie par les projets impies des despotes coalisés et des traîtres couverts du masque patriotique, et soudoyés pas eux. Scélérats, pouviez-vous croire qu'il fut possible d'avilir des hommes dont la vertu et l'énergie ont renversé la tyrannie, abattu le tyran, fait pâlir les despotes sur leurs trônes chancelans, anéanti le fanatisme et la superstition, établi l'égalité et rétabli la probité, la justice, la bienfaisance, l'unanimité, enfin, toutes les vertus? Peut-on avilir des hommes qui honorent et consolent le genre humain, en brisant les fers de nos frères les Africains? Des hommes enfin qui, à la face de l'univers, ont proclamé les droits de leurs semblables, et dont toutes les actions, toutes les pensées tendant à faire leur bonheur, en mettant à l'ordre du jour la justice et la probité?

Vos poignards pourroient-ils immoler des représentants investis de la confiance et de l'amour du peuple et de toute sa force? Avez-vous oublié qu'à leur voix, 600.000 combattants se lèvent, tous armés contre les ennemis intérieurs et extérieurs; que le fanatisme avec ses

torches et ses serpents expire dans la Vendée; que le fédéralisme orgueilleux a été écrasé sous les murs de Lyon et de Toulon; que tous les crimes, les conjurations, les complots contre la patrie, vont expier sur l'échafaud leurs projets sanguinaires et parricides?

Citoyens représentans, restez à votre poste; le salut de la Patrie l'exige. Vous n'apprendrez pas sans intérêt, que dans notre commune les lumières de la raison se propagent avec rapidité, que tous les métaux d'or et d'argent servant au luxe de la superstition, ont changé de forme dans le creuset national, et que le plomb qui en couvroit les bâtiments sert à détruire nos ennemis. N'ayant plus de pareils dons à offrir à la patrie, nos laborieuses citoyennes préparent des chemises, des tonnes de charpie et du vieux linge pour nos frères d'armes. Nous arrachons à nos rochers stériles, par l'enthousiasme de la liberté, prodige qu'elle peut seule opérer, des milliers de salpêtre.

Jaloux de concourir au développement des lumières de la philosophie et de la raison, nous vous demandons la faculté de disposer des deux églises ci-devant paroissiales: de celle des ci-devant Capucins, et des restes inutiles du mobilier qui s'y trouve: nous les emploierons, l'une à une halle très nécessaire, et l'autre à un temple consacré à la Raison; les restes du mobilier serviront à placer plus convenablement le peuple et ses magistrats au temple de la Raison, séances publiques du conseil général de la commune et Société populaire.»

### 31

**La société populaire de Béthune félicite la Convention nationale sur ses immenses travaux, et sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire; elle applaudit au décret qui, en donnant la liberté à nos frères de couleur, a rendu hommage à la raison et à la nature. A votre voix, dit-elle, la France est devenue un vaste atelier d'armes, et une immense fabrique de salpêtre et de poudre, richesse des hommes libres et courageux; elle invite la Convention à rester à son poste.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

La Société populaire de Béthune, après avoir félicité la Convention sur ses immenses travaux et l'établissement du gouvernement révolutionnaire, s'exprime ainsi: « Citoyens représentans, en décrétant la liberté de nos frères de couleur, vous venez de rendre hommage à la raison et à la nature. A votre voix, la France est devenue un vaste atelier d'armes et une immense fabrique de salpêtre et de poudre, richesses des hommes libres et courageux.

Législateurs, vous avez créé la République, veillez sur son berceau, et restez à votre poste jusqu'à la destruction des tyrans ligués pour l'anéantir. Comme vous, nous sommes dans une attitude fière et révolutionnaire; nos biens, nos richesses, nos bras sont à la patrie, avec plaisir nous partageons notre pain et nos vêtements avec nos frères d'armes. La raison a

(1) P.V., XXXIV, 421.

(2) B<sup>in</sup>, 16 germ.; *Débats*, n° 565, p. 302.

(1) P.V., XXXIV, 421. *J. Sablier*, n° 1238.

fait disparaître parmi nous les monuments de la superstition, et le patriotisme les fait passer à la Convention, le centre de notre union et de notre fidélité. » (1).

### 32

Les sociétés populaires de Provins, de Pontoise, d'Orthez, département des Basses-Pyrénées et de Mornant, district de la campagne de Commune-Affranchie, félicitent également la Convention nationale sur le décret qui a rendu la liberté aux nègres et aux hommes de couleur; elles demandent que la Convention reste à son poste. « Vous avez sonné, dit celle d'Orthez, l'agonie des rois; ne descendez de la Montagne que pour assister à leurs funérailles. Celle de Mornant demande que les notaires soient remplacés par des hommes publics, que le peuple choisira, et que des tribunaux d'arbitres, établis sur les mêmes bases que les tribunaux de famille, remplacent les tribunaux civils de district.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi de l'adresse de Mornant au comité de législation (2).

a

[Provins, 10 vet. II] (3).

« Législateurs,

Enfin les nègres sont libres. Sur leurs fronts noircis par les ardeurs australes, vous avez reconnu l'auguste caractère qui désigne l'homme, et que l'avidité européenne affectait de n'y pas voir. Vous avez arraché au joug, au malheur, à la dégradation cette triste portion du genre humain dont l'esclavage étoit porté jusqu'à l'abrutissement; qui étoit entre l'Afrique et le reste du monde, l'objet d'un odieux négoce, qui atroupé dans les plaines de l'Amérique, comme de vils animaux, ou ensevelis comme des cadavres, dans ses profonds souterrains, y fabrique avec ses larmes et son sang, les hochets de nos folies et les aliments de nos vices. Grâce vous soient rendues, Législateurs immortels, qui avez arrêté le cours d'un si affreux désordre. Déjà nous en avons manifesté notre joie par une fête publique, dans laquelle d'heureux emblèmes et de patriotiques instructions ont éclairé et attendri le peuple bon et sensible qui nous environne sur le sort des victimes que vous avez délivrées.

Tout l'univers depuis tant d'années témoin de leurs maux et rempli de leurs gémissements va bientôt connoître ce grand acte de la générosité française. Le sentiment de la Liberté se communique rapidement; n'est-il pas permis d'espérer qu'il ne tardera pas à pénétrer chez les autres nations, à les rendre attentives à nos vertus, et à exalter leurs âmes jusqu'au courage de l'imitation. S. et F.»

DOUPLIER (présid.), AVAS (secrét.).

(1) B<sup>n</sup>, 15 germ. (suppl<sup>1</sup>).

(2) P.V., XXXIV, 421.

(3) C 300, pl. 1054, p. 4.

b

[Pontoise, 13 vent. II] (1).

« Citoyens représentans,

Le peuple français s'est reposé sur vous du soin de ses destinées. L'énergie et la sagesse de votre conduite ont justifié l'honorable confiance dont il vous a investie. Vous avez voulu son bonheur et sa gloire, puisque vous avez brisé le sceptre, renversé le trône et livré, au glaive des loix, la tête criminelle du dernier de ses tyrans; vous avez voulu son bonheur puisque vous avez fondé la République sur la base sacrée de l'égalité naturelle au milieu des orages et des tempêtes que les ennemis de la Révolution ont exercées contre elle, vous avez montré un caractère toujours grand, toujours inaltérable, vous avez su vous maintenir à la hauteur et de vos devoirs et de la nation que vous représentez, la faction scélérate qui vouloit fédéraliser la France ou plutôt la livrer aux horribles déchirements d'une guerre civile interminable n'a pas réussi, dans ses desseins liberticides. Frappés à mort par le juste supplice de ses principaux chefs, elle n'a pas perdu la patrie qui pour la seconde fois a été sauvée alors par l'incorruptible Montagne.

Législateurs, ni la ligue impie des despotes de l'Europe, ni les efforts réunis de leurs esclaves armés ne pourront tenir long-temps contre le fier courage des phalanges républicaines. Aller au combat c'est voler à la victoire, quand on est animé par la passion de la gloire et par le génie de la Liberté. Tels sont les guerriers que votre voix a rassemblés; qu'ils ne posent donc leurs armes redoutables, qu'après avoir écrasé les tyrans et leurs cohortes, qu'après avoir assuré le triomphe et l'indépendance de la République française; vous avez interprété le vœu du peuple souverain, en rejetant avec indignation toute proposition de paix et de trêve, de la part des puissances coalisées, recevez-en nos félicitations. Ce n'est pas une paix feinte et passagère qu'il nous faut; c'est une paix solide et perpétuelle; nous ne l'obtiendrons qu'en continuant la guerre avec toute la vigueur dont la France est capable. C'est ainsi que de nos généreux efforts résultera bientôt sans doute une paix vraiment glorieuse dont il vous appartiendra de dresser les articles et de présenter les conditions qui seront toutes en faveur des peuples contre leurs oppresseurs. Restez jusqu'à cette époque au poste où vous a placé la confiance nationale. Les temps sont trop orageux encore pour qu'on puisse remettre le vaisseau de l'état entre des mains inexpérimentés. Tant qu'il ne sera pas dans le port, tenez en donc le gouvernail; le sein de la République n'est pas encore purgé des traîtres conspirateurs qui cherchent à la déchirer: vous connoissez les fils de leurs trames ténébreuses; ils n'échapperont pas à la surveillance révolutionnaire, mais c'est à vous d'en être les régulateurs et d'assurer ainsi le succès de vos travaux. Continuez à bien mériter de l'humanité par des loix qui l'honorent. En rétablissant, dans leur dignité naturelle, les hommes de couleur si longtemps flétris

(1) C 300, pl. 1054, p. 5. B<sup>n</sup>, 20 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>).